

décerner les grades dans les mines), disposés par ordre alphabétique d'après le sujet traité. La troisième partie contient les arrêtés du conseil pour le décernement des grades de qualification dans les mines et autres informations relatives aux statuts des diplômés. La quatrième partie contient la liste, mise à jour au 1<sup>er</sup> juin 1951, des engins approuvés, disposés par ordre alphabétique. En annexe, on trouve un memorandum sur l'emmagasinage des explosifs.

### L'EXTRACTION PAR QUATRE CABLES.

Dans la livraison de janvier 1952, nous avons donné la traduction d'une étude sur ce sujet publiée par le Bergassessor Lange dans Glückauf du 29 septembre 1951 (traduction de M. Denoël, Professeur émérite à l'Université de Liège). Cette étude résume les enseignements acquis au cours des trois premières années de service de l'installation du puits n° 2 de la Mine Hannover. Une description de cette installation et des détails complémentaires ont été publiés dans la revue Pact (août 1949 — n° 4) peu de temps après sa mise en service. Ces deux articles constituent un ensemble qui permet de se faire une idée assez complète de ce système d'extraction.

### L'EPURATION DES EAUX DE LAVOIRS A CHARBON ET L'EGOUTTAGE ET SECHAGE DES CHARBONS FINS ET DES SCHLAMMS, par le Dipl. Ing. Heinrich Koppel (Ruhrverband - Essen).

*Die Reinigung des Kohlenwaschwassers sowie die Entwässerung und Trocknung der Feinkohle und des Steinkholenschlammes.*

La brochure donne un aperçu résumé des procédés d'égouttage et de séchage des charbons et d'épuration des eaux de lavoirs, y compris les plus récents.

Elle contient de nombreuses figures qui illustrent le principe de fonctionnement des différents procédés envisagés.

Les problèmes suivants sont traités successivement :

Nécessité d'épurer les eaux de lavoirs pour les besoins internes de l'installation.

Généralités sur le deschlammage des eaux de lavoir et la récupération des schlamms pour les besoins de la mine.

Egouttage des charbons fins (tours d'égouttage à tuyau central, à égouttage par toute la base, à zones inclinées, etc.).

Epuration des eaux de lavoir (Spitzkasten, crible à schlamms, épaisseurs, hydrocyclones, etc...)

Egouttage et séchage des schlamms (Filtres à vide avec et sans cellules, sècheurs thermiques).

---

## Communication

---

### POLICE DES MINES, MINIERES ET CARRIERES.

1) Arrêté Royal en date du 19 mai 1952 réglementant l'emploi des moteurs à explosion ou à combustion interne dans les mines, minières et carrières souterraines. Il comprend les chapitres suivants : Interdictions et conditions d'autorisation

— Moteurs mobiles — Moteurs fixes — Dispositions générales.

2) Arrêté Royal du 21 mai 1952 fixant les règles à observer pour la tenue des plans de mines.

Le texte complet de ces Arrêtés paraîtra dans le Feuilleton Administratif.

---

## MATERIEL MINIER

Transporteurs Blindés  
«Westfalia»

Transporteur Blindé et  
Robot Rapide «Westfalia»

Ralentisseurs à Disques  
«Westfalia»

Chargeuses «Westfalia»

Descenseurs Hélicoïdaux  
«Westfalia»

Treux Lourds Electriques  
«Westfalia»

Machines «Westfalia» pour  
le nettoyage des berlines

Moteurs à Engrenages  
Obliques «Westfalia»

POUR UN MEILLEUR RENDEMENT



GEWERKSCHAFT EISENHÜTTE  
**WESTFALIA LÜNEN**  
WETHMAR, POST LÜNEN / ALLEMAGNE

REPRESENTANT GENERAL EN BELGIQUE  
**PAUL PLANCQ**

47, RUE SYLVAIN GUYAUX, LA LOUVIERE

POUR VOTRE SOUTÈNEMENT METALLIQUE  
**LA BELE ARTICULEE**

# REPPPEL

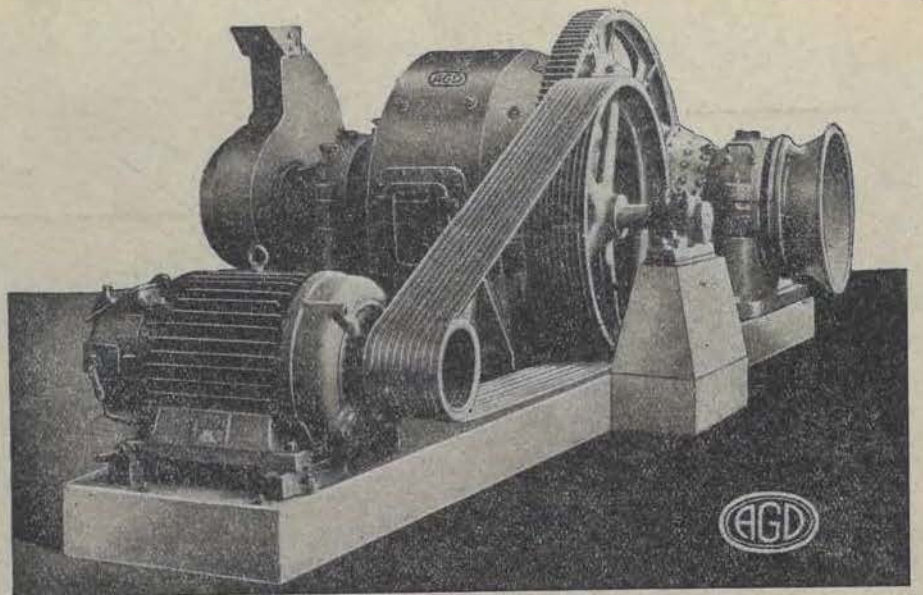
DORTMUND

AGENT GENERAL EN BELGIQUE :

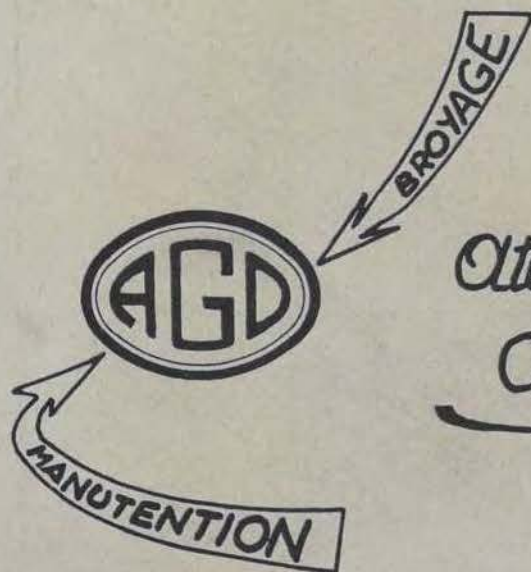
**PAUL PLANCQ**

47, RUE SYLVAIN GUYAUX, 47 — LA LOUVIERE

INSTALLATIONS  
COMPLETES  
DE  
BROYAGE  
ET  
CONCASSAGE  
POUR TOUTES  
INDUSTRIES



Broyeur biconique à boulets.



*Ateliers Genard-Denisty  
Châtelineau (Belgique)*

Tél. 38.01.40 - 38.00.41 CHARLEROI -



Transporteur collecteur de très grande longueur.  
Largeur de courroie : 800 m/m.

APPAREILS  
POUR  
MINES ET CARRIERES

TOUTE LA MECANISATION  
DU FOND ET DE LA SURFACE

SPECIALITE DE TRANSPORTEURS  
A COURROIE DE TRES GRANDE LONGUEUR  
ET A FORT DEBIT  
POUR LA SURFACE ET LE FOND

TOUS LES APPAREILS  
DE  
MANUTENTION MECANIQUE

